

# Inventaire des araignées de la Réserve Naturelle Régionale du bocage des Antonins



Saintilan A., 2022. Inventaire des araignées de la Réserve Naturelle Régionale du bocage des Antonins. Rapport d'études, 15 p.

Demande d'inventaire :  
Alexandre Boissinot  
Deux-Sèvres Nature Environnement  
<https://www.dsne.org/>



Réalisation de l'inventaire :  
Alexis Saintilan  
Autoentreprise Arachne  
133B rue Jean Jaures 79000 Niort  
06 18 32 73 00  
[alexis.saintilan@arachne.space](mailto:alexis.saintilan@arachne.space)  
<https://alexissaintilan.wixsite.com/arachne>



Les photographies d'araignées sont celles de l'auteur de ce document. La photographie de couverture représente *Argiope bruennichi*.

# Sommaire

Introduction.....	4
Site d'étude.....	4
Méthodologie.....	5
a) Habitats étudiés .....	5
b) Matériel et Méthodes.....	6
Résultats et analyse .....	8
a) Richesse globale.....	8
b) Comparaison des habitats.....	9
c) Espèces remarquables.....	9
Conclusion.....	11
Bibliographie.....	12
Liste d'espèces.....	13

## Introduction

Les araignées sont des invertébrés de la classe des arachnides (comme les opilions, scorpions, pseudoscorpions...) présents dans tous les milieux terrestres de la planète.

Avec un peu plus de 49000 espèces recensées dans le monde (WSC, le 25/01/2021), dont à peu près 1700 en France (INPN, 2021), elles forment l'un des groupes taxonomiques les plus importants de la planète.

Elles occupent une position trophique fondamentale. En effet, ce sont des prédateurs généralistes très efficaces au sein des invertébrés mais elles sont aussi une manne alimentaire importante pour les vertébrés (notamment les oiseaux). Elles ont donc un double rôle de prédateurs et de proies et constituent donc un maillon essentiel de la chaîne alimentaire.

De plus, les araignées sont reconnues dans la littérature scientifique comme des organismes très intéressants dans la bioindication (Marc et al., 1991 ; Scott et al., 2006) et sont de plus en plus souvent étudiées, notamment par les gestionnaires de milieux naturels. C'est dans ce cadre qu'un premier inventaire des araignées avait été décidé par la Réserve Naturelle Régionale du bocage des Antonins en 2020 (Saintilan, 2021). Ce deuxième inventaire va permettre de compléter la liste d'espèces.

### Site d'étude (tiré de Deux-Sèvres Nature Environnement, 2018)

La RNR du Bocage des Antonins a été créée en 2015 sur la commune de Saint-Marc-la-Lande en Deux-Sèvres. D'une surface de 22,6 hectares, c'est un espace bocager typique de la Gâtine armoricaine. La Réserve est constituée d'un étang, de prairies plus ou moins humides (gérées par fauchage ou pâturage extensif) et d'un réseau de haie composée d'arbres multi-centenaires. Cette réserve est gérée par Deux-Sèvres Nature Environnement depuis sa création.



*Pardosa saltans* femelle et son cocon

# Méthodologie

## a) Habitats étudiés

10 sites d'échantillonnage ont été ciblés (voir carte ci-dessous).



La prairie humide est une zone ouverte parsemée de joncs. L'eau y est affleurante presque toute l'année.

La prairie pâturée est une zone plus sèche beaucoup moins sujette à l'inondation.

Les Bourbes bas et haut sont des prairies humides à joncs. Elles ressemblent à la prairie humide mais les joncs y sont plus présents.

Les 2 prairies à molinies sont des prairies humides avec une dominance de la molinie.

Ces 6 zones d'échantillonnage sont gérées par pâturage extensif.

La chênaie est un petit boisement avec peu de végétation herbacée.

La chênaie acidiphile à molinie est un tout petit espace composé d'arbres et de touradons de Molinie.

La prairie de fauche est une zone prairiale gérée par fauche.

Les coordonnées sont visibles dans le tableau ci-dessous.

Stations	Coordonnées	
Prairie humide	46,516864	-0,379437
Prairie pâturée	46,515882	-0,376055
Les Bourbes bas	46,512647	-0,3757
Les Bourbes haut	46,513819	-0,376218
Chênaie	46,515866	-0,374026
Chênaie acidiphile à molinie	46,515755	-0,373426
Ajoncs	46,516387	-0,373104
Prairie à molinie proche chênaie	46,516023	-0,373306
Prairie à molinie proche prairie de fauche	46,516594	-0,372307
Prairie de fauche	46,517279	-0,371439

## b) Matériel et méthodes

Les périodes de terrain sont choisies en fonction de la période d'activité des araignées. Habituellement, 3 périodes sont privilégiées. Avril est la première période d'activité et souvent la plus importante. Juin permet de détecter des espèces un peu plus tardives. Enfin, septembre/octobre permet de capturer les espèces automnales et hivernales. Pour des raisons climatiques principalement, en 2021, les 2 premières sessions ont eu lieu en mai et octobre. La troisième a été réalisée en décembre, cette fois-ci par choix, pour cibler les espèces hivernales.

Les protocoles sont réalisés en journée. 1h30-2h00 sont nécessaires par zone d'échantillonnage pour pratiquer les différentes techniques de capture, listées ci-dessous. Il a donc fallu 2 jours par session de terrain, soit 6 jours en totalité.

Filet-fauchoir : c'est un filet en toile épaisse qui sert à « faucher » le couvert végétal et capturer les invertébrés qui y vivent.

100 coups de filet-fauchoir sont pratiqués dans la végétation basse et les petits arbustes de manière homogène sur l'ensemble de chaque zone d'échantillonnage.

Barbers : les Barbers sont ici des verres en plastique enterrés de manière à ce que les bords affleurent au niveau du sol (voir photos ci-dessous). Les pièges sont remplis d'un mélange constitué d'eau, de quelques gouttes de liquide vaisselle et de quelques grammes de sel. Ils sont utilisés pour capturer les espèces actives au niveau du sol. Les animaux peu mobiles sont moins souvent collectés par ce type de pièges.

1 piège a été posé dans chaque zone d'échantillonnage.



D-Vac : il s'agit d'un aspirateur thermique (voir photo ci dessous) qui sert habituellement au broyage de feuilles mortes. Pour des expertises naturalistes, on rajoute un tissu à l'entrée du tube pour bloquer les invertébrés avant le broyeur et les capturer. Nous l'utilisons pour échantillonner les animaux du sol et de la végétation basse. N'étant pas un piège d'activité (voir plus haut l'exemple du piège Barber), il permet de détecter des espèces peu mobiles se cachant au pied de la végétation. 100 aspirations sont pratiquées au sol de manière homogène sur l'ensemble de chaque zone d'échantillonnage.



Échantillonnage divers : Plusieurs techniques non standardisées ont été utilisées pour capturer des espèces que l'on ne détecte pas avec les techniques précédentes. Le battage de branches (il s'agit de secouer des branches au-dessus d'un tissu et de récolter ce qui y tombe) est pratiqué sur les arbres et arbustes. Au sol, la chasse à vue et le retournement de pierres sont utilisés. Enfin, l'écorçage permet de détecter les espèces corticoles (qui se cachent ou vivent sous les écorces).

Les récoltes sont stockées dans de l'alcool à 70° et étiquetées (date, zone d'échantillonnage, technique de capture). Lorsque tous les protocoles ont pu être effectués, on compte donc pour 1 zone d'échantillonnage, 5 tubes par session (Barber, D-vac, Filet-fauchoir, battage et autres techniques). Ensuite, les individus sont déterminés sous loupe binoculaire à l'aide de divers documents (livres de détermination, sites internet spécialisés... Ces documents sont cités à la fin du rapport). Les données sont ensuite saisies et analysées sous format informatique.

## Résultats et analyse

### a) Richesse globale du site

Cette étude a permis de recenser 22 familles, 81 genres et 91 espèces d'araignées (la liste est donnée en fin de document). 7 genres ne sont pas pourvus en espèces permettant d'affirmer la présence de 98 taxa différents. 16 espèces sont nouvelles par rapport à l'étude de 2020 et 46 n'ont pas été revues. 1246 adultes ont été capturés.

Le nombre d'espèces total est similaire à ce que l'on peut observer dans d'autres études (Michaud, 2017 et 2019, Saintilan, 2019 et 2021).

Le tableau 1 montre que c'est la session 1 (début mai) qui fournit le plus d'espèces et le plus d'espèces exclusives. Nous pouvons aussi remarquer que la session 2 (début octobre) apporte un nombre d'espèces considérables (12 espèces exclusives). Par contre, contrairement aux résultats attendus, la session 3 (mi décembre) n'apporte finalement que peu d'espèces supplémentaires (seulement 3 espèces exclusives).

Il est intéressant de noter qu'il y a pratiquement 2 fois plus d'individus adultes en session 2 qu'en session 1 ou 3, ces deux dernières étant similaire en terme d'effectif. En 2020, la session 1 (fin mai) comptait 3 fois plus d'individus adultes (704) que la session 3 (fin octobre, 225).

Tableau 1 : Nombre d'espèces capturées par session et nombre d'espèces récoltées exclusivement pendant la session considérée. L'effectif, indiqué entre parenthèse pour chaque modalité, correspond au nombre d'individus adultes.

Sessions	1 (322)	2 (633)	3 (291)
Nombre total d'espèces	63	41	27
Nombre d'espèces exclusives	38	12	3

Le tableau 2 nous permet d'appréhender l'importance de la diversification des techniques d'échantillonnage dans la liste d'espèces finale. L'aspirateur thermique, le piège Barber et le filet-fauchoir sont les méthodes de capture qui apportent les meilleures contributions, ce sont aussi les plus lourdes à mettre en place. Les autres méthodes non standardisables (battage et chasse à vue) apportent un nombre d'espèces exclusives non négligeables pour un investissement en temps moins important. Nous pouvons observer une écrasante majorité de capture d'individus adultes par l'aspirateur thermique.

Tableau 2 : Nombre d'espèces capturées par méthode d'échantillonnage et nombre d'espèces récoltées exclusivement par la méthode de piégeage considérée. L'effectif, indiqué entre parenthèse pour chaque modalité, correspond au nombre d'individus adultes.

Protocoles	D-vac (1137)	Barber (38)	Filet-fauchoir (58)	Autres (13)
Nombre d'espèces total	55	23	27	9
Nombre d'espèces exclusives	34	12	12	6

## b) Comparaison des habitats

Dans le tableau 3, nous pouvons voir le nombre d'espèces par habitat ainsi que le nombre d'espèces propres à chacun d'entre eux.

Les prairies à molinie sont les 2 habitats les plus intéressants en terme de richesse (avec 29 et 26 espèces). En terme de richesse exclusive, la chênaie acidiphile à molinie et la chênaie sont les milieux les plus intéressants avec, respectivement, 13 et 7 espèces exclusives. La chênaie étant le seul boisement d'importance de la zone, ce résultat n'est pas surprenant (avec notamment des araignées d'affinité forestière comme *Amaurobius similis* ou *Liocranium rupicola*). Dans la chênaie acidiphile, l'espèce majoritaire est *Diplocephalus picinus*, déjà présente exclusivement dans ce même habitat en 2020. Elle est peu commune et semble appréciée les milieux forestiers.

Les 5 habitats les plus humides (Les prairies à molinie + la prairie humide + les Bourbes) sont occupés par 54 espèces, dont 30 sont exclusives à ces habitats, soulignant la richesse et l'importance de ce type de milieu dans le paysage. Le cortège associé est représenté par des taxa typiques des milieux humides, tels que *Gnathonarium dentatum* (qui est une des espèces dominantes dans les Bourbes bas, ce qui était déjà le cas en 2020), *Arctosa leopardus*, *Piratula latitans*, *Attulus floricola* ou encore *Tetragnatha extensa*.

On peut noter les très faibles résultats de l'habitat ajonc. Ceci s'explique surtout par la difficultés d'échantillonner dans ce type de milieu.

Tableau 3 : Nombre d'espèces par habitat et nombre d'espèces échantillonnées exclusivement dans l'habitat considéré. L'effectif, indiqué entre parenthèse pour chaque modalité, correspond au nombre d'individus adultes.

Habitats	Ajonc (2)	Chênaie (34)	Chênaie acidiphile à molinie (74)	Prairie à molinie proche chênaie (109)	Prairie à molinie proche prairie de fauche (137)	Prairie humide (270)	Les Bourbes bas (313)	Les Bourbes haut (98)	Prairie de fauche (90)	Prairie pâturée (119)
Nombre d'espèces total	2	16	23	29	26	21	25	22	18	17
				54						
Nombre d'espèces exclusives	0	7	13	6	6	1	4	1	5	2
				30						

## c) Espèces remarquables

Cette étude a permis d'améliorer les connaissances locales avec 9 nouvelles espèces pour le département des Deux-Sèvres (Openobs, le 26/01/22) sur les 16 nouvelles pour le site d'étude. 46 espèces présentes en 2020 n'ont pas été revues.

Plusieurs espèces peuvent être mises en avant pour refléter la qualité de ce site. L'écologie des araignées n'est encore que peu connue et il est encore très difficile d'expliquer la présence de certaines espèces ou leur rareté apparente.

Les informations suivantes ont été recueillies à travers les divers documents cités à la fin du rapport. Le nombre d'observation en France a été récolté sur le site Openobs le 26/01/22.

Voici donc les espèces que l'on peut mettre en avant :

*Attulus floricola* (présente en 2020 sous le nom *Calositticus floricola*): Avec une centaine d'observations, cette spécialiste des zones humides est assez localisée. Elle est présente dans la prairie à molinie. En 2020, elle occupait la prairie humide à jonc.

*Gnathonarium dentatum*, *Tallusia experta*, *Clubiona reclusa*, *Antistea elegans*, *Arctosa leopardus*, *Piratula latitans*, *Tetragnatha extensa* : ces espèces sont caractéristiques du cortège hygrophile. Leur présence prouve le caractère humide du site. Elles ne sont présentes ici que dans les habitats les plus humides.

*Enoplognatha caricis* : Cette espèce est rare (moins de 100 données) mais, malgré son nom, le peu de données existantes ne semblent pas cibler d'habitats particuliers. Elle est quand même notée de zones humides et de paysages bocagers. Elle est présente dans la prairie humide à jonc.

*Xysticus tortuosus* : Avec 52 données, c'est une espèce très localisée. Peu d'informations ressortent sur son habitat préférentiel. Elle accompagne, dans cette étude, *Enoplognatha caricis*.

*Liocranium rupicola* : Comme son nom l'indique, cette espèce très commune aime avoir un support vertical à sa disposition. Elle est régulièrement capturée en grottes, carrières et boisements. Elle est ici sans surprise présente dans la chênaie.

## Conclusion

Son cortège hygrophile prononcé fait de la Réserve Naturelle Régionale du bocage des Antonins un site très intéressant. Les 98 taxa différents recensés sont composés d'espèces remarquables de part leurs affinités écologiques et/ou leurs raretés.

Ainsi, *Attulus floricola* est 1 espèce spécialiste des zones humides et peu commune en France. De plus, le cortège hygrophile est très bien représenté dans les zones les plus humides du site.

La présence d'*Enoplognatha caricis* et de *Xysticus tortuosus* est à souligner pour leur rareté même s'il est difficile d'avoir une idée de leurs préférences écologiques.

Ces différents exemples montrent l'intérêt de cette réserve mais aussi sa responsabilité dans la préservation d'espèces dont les habitats préférentiels sont souvent en diminution.

Enfin, avec 16 nouvelles espèces pour la RNR et 9 nouvelles espèces pour les Deux-Sèvres, cette deuxième année d'inventaire continue à apporter de nouvelles connaissances locales.

Les différents habitats étudiés semblent bien préservés, notamment les zones humides avec leurs cortèges bien caractérisés.

Il serait probablement intéressant de refaire un point dans quelques années pour de potentielles nouvelles espèces, pour vérifier si l'on retrouve ou non certaines espèces et pour s'assurer que les cortèges restent bien caractérisés.

## Bibliographie

Deux-Sèvres Nature Environnement, 2018 – Plan de Gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins - Volume I : textes, figures et tableaux ; Volume II : Annexes. Deux-Sèvres Nature Environnement. 340 p. et 25 annexes.

INPN 2021. La biodiversité en France — 100 chiffres expliqués sur les espèces. UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), Paris, 52 p.

Marc, P., Canard, A. & Ysnel, F. (1999) Spiders (Araneae) useful for pest limitation and bioindication. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 74, 229– 273.

Michaud, A., 2017. Inventaire des araignées des lacs et marais de Saint Jean de Chevelu et pelouses sèches attenantes. CEN Savoie, Rapport d'étude, 43 p.

Michaud, A., 2019. Inventaire des araignées du col de la Crusille. CEN Savoie, Rapport d'étude, 26 p.

Saintilan, A. 2019. Inventaire des araignées, syrphes et carabes de la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de la Mazière. Rapport d'études, 20 p.

Saintilan A., 2021. Inventaire des araignées de la Réserve Naturelle Régionale du bocage des Antonins. Rapport d'études, 15 p.

Scott AG, Oxford GS, Selden PA (2006) Epigeic spiders as ecological indicators of conservation value for peat. *Biol Conserv* 127:420–428.

Documents de détermination et sites internet

ROBERTS, M. J. 1995. Collins field guide. Spiders of Britain & Northern Europe. Harper Collins, London.

<https://arachno.piwigo.com/>

<https://wsc.nmbe.ch/>

<https://araneae.nmbe.ch/>

<https://insecte.org/>

<https://openobs.mnhn.fr>

Liste des espèces de la RNN du bocage des Antonins : Pour des raisons pratiques, des initiales ont été utilisées pour les habitats (Aj : Ajoncs, Ch : Chênaie, Ch aci : Chênaie acidiphile à molinie, BB : Les Bourbes bas, BH : Les Bourbes haut, PMPC : Prairie à molinie proche chênaie, PMPF : Prairie à molinie proche fauche, PH : Prairie humide, PF : Prairie de fauche, PP : Prairie pâturée). Ne sont indiqués dans ce tableau que les espèces et les genres et familles sans espèces associées, il est donc à utiliser à titre informatif.

Nom	Aj	Ch	Ch aci	BB	BH	PMPC	PMPF	PH	PF	PP
<b>Amaurobiidae</b>										
<i>Amaurobius similis</i> (Blackwall, 1861)		1								
<b>Araneidae</b>										
<i>Araneus sturmi</i> (Hahn, 1831)				1						
<i>Hypsosinga pygmaea</i> (Sundevall, 1831)					2			3		1
<i>Mangora acalypha</i> (Walckenaer, 1802)				1		1				
<i>Zilla diodia</i> (Walckenaer, 1802)		1	1							
<b>Cheiracanthidae</b>										
<i>Cheiracanthium erraticum</i> (Walckenaer, 1802)							1			
<b>Clubionidae</b>										
<i>Clubiona comta</i> C.L. Koch, 1839		3								
<i>Clubiona reclusa</i> O. Pickard-Cambridge, 1863						1	1			
<i>Clubiona terrestris</i> Westring, 1851			1							
<b>Dictynidae</b>										
<i>Dictyna uncinata</i> Thorell, 1856		1	1			1				
<i>Lathys humilis</i> (Blackwall, 1855)						1				
<i>Nigma puella</i> (Simon, 1870)		1								
<b>Gnaphosidae</b>										
<i>Civizelotes civicus</i> (Simon, 1878)									2	
<i>Drassyllus lutetianus</i> (L. Koch, 1866)							2			
<b>Hahniidae</b>										
<i>Antistea elegans</i> (Blackwall, 1841)							1			
<b>Linyphiidae</b>										
<i>Agyneta mollis</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)		1		17	8	5	5	5	8	11
<i>Agyneta rurestris</i> (C. L. Koch, 1836)				3	2	4	1	6	11	23
<i>Araeoncus humilis</i> (Blackwall, 1841)									1	5
<i>Bathyphantes gracilis</i> (Blackwall, 1841)		1		9	1	9	15	12		
<i>Centromerita bicolor</i> (Blackwall, 1833)								1		
<i>Centromerus sylvaticus</i> (Blackwall, 1841)	1	2	1	2						
<i>Ceratinella brevis</i> (Wider, 1834)					1					
<i>Dicymbium nigrum</i> (Blackwall, 1834)						2	1	1		
<i>Diplocephalus graecus</i> (O. Pickard-Cambridge, 1873)				1			3		2	1

<i>Diplocephalus picinus</i> (Blackwall, 1841)			14							
<i>Diplostyla concolor</i> (Wider, 1834)			2							
<i>Erigone atra</i> Blackwall, 1833						1	1	1	1	3
<i>Erigone dentipalpis</i> (Wider, 1834)			1						2	5
<i>Gnathonarium dentatum</i> (Wider, 1834)			12							
			4	18	3	6				
<i>Gongyliidiellum vivum</i> (O. Pickard-Cambridge, 1875)			1							1
<i>Linyphia triangularis</i> (Clerck, 1758)			3							
<i>Mermessus trilobatus</i> (Emerton, 1882)					1	4	1	1	2	2
<i>Micrargus herbigradus</i> (Blackwall, 1854)			1							
<i>Neriere clathrata</i> (Sundevall, 1830)			2							
<i>Oedothorax apicatus</i> (Blackwall, 1850)			1	1			1	4		
<i>Oedothorax fuscus</i> (Blackwall, 1834)			94	24	8	37	130			1
<i>Oedothorax retusus</i> (Westring, 1851)			4	2				35		
<i>Palliduphantes pallidus</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)	1		1							
<i>Pelecopsis parallela</i> (Wider, 1834)			2	1					8	24
<i>Pocadicnemis juncea</i> Locket & Millidge, 1953			3	7	3	13	4	4	1	
<i>Porrhomma</i> sp		1					11	1	1	
<i>Prinerigone vagans</i> (Audouin, 1826)						7				
<i>Tallusia experta</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)						2		1		
<i>Tenuiphantes tenuis</i> (Blackwall, 1852)		9	12	13	6	15	16	36	23	18
<i>Tiso vagans</i> (Blackwall, 1834)									5	
<b>Liocranidae</b>										
<i>Agroeca brunnea</i> (Blackwall, 1833)			1							
<i>Liocranum rupicola</i> (Walckenaer, 1830)		1								
<i>Scotina celans</i> (Blackwall, 1841)		4	1		1					
<b>Lycosidae</b>										
<i>Arctosa leopardus</i> (Sundevall, 1833)							4			
<i>Pardosa palustris</i> (Linnaeus, 1758)									1	
<i>Pardosa pullata</i> (Clerck, 1758)				6	6	5		5	4	
<i>Pardosa saltans</i> Töpfer-Hofmann, 2000			4							
<i>Pardosa tenuipes</i> L. Koch, 1882			1		4	9	12	7		
<i>Piratula latitans</i> (Blackwall, 1841)				5	1	4	2	1		
<i>Trochosa</i> sp									1	
<b>Mimetidae</b>										
<i>Ero furcata</i> (Villers, 1789)				1		1				
<b>Miturgidae</b>										
<i>Zora spinimana</i> (Sundevall, 1833)			4							
<b>Phrurolithidae</b>										

<i>Phrurolithus minimus</i> C.L. Koch, 1839						4				
<i>Phrurolithus nigrinus</i> (Simon, 1878)			11							
<b>Salticidae</b>										
<i>Attulus floricola</i> (C.L. Koch, 1837)							1			
<i>Ballus chalybeius</i> (Walckenaer, 1802)		3								
<i>Evarcha arcuata</i> (Clerck, 1758)				1			1			
<i>Heliophanus cupreus</i> (Walckenaer, 1802)			4							
<i>Marpissa muscosa</i> (Clerck, 1758)		1								
<i>Neon reticulatus</i> (Blackwall, 1853)						1				
<i>Sibianor aurocinctus</i> (Ohlert, 1865)						1				
<b>Tetragnathidae</b>										
<i>Metellina mengei</i> (Blackwall, 1869)		3	1							
<i>Metellina segmentata</i> (Clerck, 1758)			2							
<i>Pachygnatha clercki</i> Sundevall, 1823				3		1	5	3		1
<i>Pachygnatha degeeri</i> Sundevall, 1830				12	11	1	1	11	16	20
<i>Tetragnatha extensa</i> (Linnaeus, 1758)					1	1	3			
<b>Theridiidae</b>										
<i>Asagena phalerata</i> (Panzer, 1801)										1
<i>Crustulina guttata</i> (Wider, 1834)			2					2		
<i>Enoplognatha caricis</i> (Fickert, 1876)				1						
<i>Platnickina tinctoria</i> (Walckenaer, 1802)		1								
<i>Theridion uhligi</i> Martin, 1974										1
<b>Thomisidae</b>										
<i>Misumena vatia</i> (Clerck, 1758)						1				
<i>Ozyptila sanctuaria</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)									1	
<i>Ozyptila simplex</i> (O. Pickard-Cambridge, 1862)				2	2	2				
<i>Xysticus acerbus</i> Thorell, 1872					1	1				1
<i>Xysticus erraticus</i> (Blackwall, 1834)				1						
<i>Xysticus tortuosus</i> Simon, 1932				1						
<i>Xysticus ulmi</i> (Hahn, 1831)							1			